



CC Josselin Communauté (Siren : 245614367)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Josselin
Arrondissement	Pontivy
Département	Morbihan
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	27/12/1996
Date d'effet	27/12/1996

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Henri RIBOUCHON

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	3, place des remparts
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	56120 Josselin
Téléphone	02 97 22 24 90
Fax	02 97 22 23 42
Courriel	ccpj@paysdejosselin.com
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	14 726
-----------------------------	--------

Densité moyenne 51,29

Périmètre

Nombre total de communes membres : 12

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
56	Cruguel (215600511)	638
56	Guégon (215600701)	2 360
56	Guillac (215600792)	1 446
56	Helléan (215600826)	359
56	Josselin (215600917)	2 626
56	La Croix-Helléan (215600503)	889
56	La Grée-Saint-Laurent (215600685)	345
56	Lanouée (215601022)	1 787
56	Lantillac (215601030)	310
56	Les Forges (215600594)	441
56	Saint-Servant (215602368)	822
56	Val d'Oust (200059830)	2 703

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 28

Compétences exercées par le groupement
<p>Production, distribution d'énergie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Autres énergies - Etude et définition des zones de développement éolien. - Promotion des énergies renouvelables.
<p>Environnement et cadre de vie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Eau (Traitement, Adduction, Distribution) - Production et distribution d'eau potable. - Assainissement non collectif <p>Création du SPANC en charge : - des contrôles des installations d'ANC prévus par la loi (conception, réalisation, bon fonctionnement, préalable à une vente, etc.) - de la réhabilitation des installations d'ANC selon un programme d'opérations groupées défini par la CC et l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, avec réalisation de travaux sous maîtrise d'ouvrage du propriétaire.</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés - Collecte, élimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés. - Aménagement et gestion de la déchetterie située sur la commune de Guillac et des éco-stations situées sur les communes de Guégon et Lanouée. - Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés - Collecte, élimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés. - Aménagement et gestion de la déchetterie située sur la commune de Guillac et des éco-stations situées sur les communes de Guégon et Lanouée. - Adhésion au syndicat intercommunal de traitement et de transfert des ordures ménagères du Morbihan intérieur (SITCOM-MI).
<ul style="list-style-type: none"> - Autres actions environnementales - Participation à des actions d'animation et de sensibilisation en matière de protection de l'environnement. - Mise en application d'une politique de développement durable. - Production et distribution de chaleur (compétence optionnelle) : création et gestion de réseaux de chaleur d'intérêt communautaire. Sont considérés comme tels, les réseaux de chaleur

fournissant de la chaleur à au moins un équipement/bâtiment de l'intercommunalité, ayant une puissance biomasse de 0,8 MW minimum, ayant un taux de couverture ENR supérieur à 50% et permettant la réalisation d'une économie de facture énergétique pour l'ensemble des abonnés de premier établissement.

Sanitaires et social

- Action sociale

- Création, aménagement, gestion du pôle intercommunal petite enfance, enfance jeunesse. - Gestion et animation du Relais Parents - Assistantes maternelles (RPAM) communautaire. - Soutien au déploiement et à la diversification de l'offre en matière d'accueil de la petite enfance. - Gestion et animation de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) communautaire. - Participation aux actions proposées aux jeunes sur l'ensemble du territoire. - Gestion et animation du relais gérontologique. - adhésion à l'association porteuse des points d'accès au droit et financement de cette association.

Développement et aménagement économique

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique

- Aménagement, entretien et gestion de zones d'activités à vocation industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique, qui sont d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire : · L'espace commercial « Oxygène et secteur Nord », conformément au plan N°1 annexé. · Le parc d'activités « la Bourdonnaye », conformément au plan N°2 annexé. · Le parc d'activités « Caradec et Croix Blanche », conformément au plan N°3 annexé. · Le parc d'activités « La Rochette », conformément au plan N°5 annexé. · Le parc d'activités « La Belle Alouette », conformément au plan N°6 annexé.

- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

- Actions de développement économique d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire : · La réalisation d'études techniques et financières relatives aux zones communautaires existantes ou à créer. · La recherche et l'accueil d'entreprises ayant un projet de création, d'extension ou d'implantation d'activités. · L'information, la promotion et la valorisation économique du territoire communautaire, en concertation avec les partenaires et les structures intéressées. · La participation au maintien du dernier commerce alimentaire de proximité et/ou point multiservices. · La définition et la fourniture de la signalétique verticale à vocation économique, disposée sur l'ensemble des parcs d'activités du territoire. · Accompagnement et participations à la transmission d'entreprise. - Création, acquisition, participation, aménagement et gestion de bâtiments à usage économique : ateliers relais, pépinières, hôtels d'entreprises, bâtiments économiques visant la reconversion, le développement, la transmission d'entreprises.

Développement et aménagement social et culturel

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs

- Participation et/ou création d'un espace aquatique.

- Etablissements scolaires

- Construction, entretien et fonctionnement de l'ensemble des équipements du groupe scolaire public Suzanne Bourquin y compris les équipements périscolaires et de restauration. - Fonctionnement du groupe scolaire Suzanne Bourquin et participation aux dépenses de fonctionnement des établissements d'enseignements privés sous contrat d'association ou contrat simple situés sur le territoire de la communauté de communes.

- Activités péri-scolaires

- Construction, entretien et fonctionnement des équipements périscolaires et de restauration. - Actions de sensibilisation à l'éveil culturel en milieu scolaire.

- Activités culturelles ou socioculturelles

Actions culturelles et de loisirs à caractère intercommunal.

- Activités sportives

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

- Schéma de secteur

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

Zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire. Sont considérées d'intérêt communautaire les ZAC recevant de l'activité économique sur plus de 80% de leur surface.

- Constitution de réserves foncières <i>-Constitution de réserves foncières pour l'exercice des compétences communautaires.</i>
- Transport scolaire <i>- Organisation et gestion des transports scolaires par délégation du Département du Morbihan.</i>
- Organisation des transports non urbains <i>Mise en place d'un service de transport intercommunal.</i>
- Délivrance des autorisations d'occupation du sol (Permis de construire...) <i>Instruction des actes relatifs au droit des sols</i>
Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie <i>Création ou aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire L'intérêt communautaire est défini comme suit : - Au titre de l'accès au parc d'activités commerciales «Espace commercial Oxygène » (conformément au plan N°1 annexé) : · Giratoire de Bellevue. · Liaison entre "Oxygène Nord" et "Oxygène Sud"(*). *Sur les communes de Josselin et de la Croix Helléan : voirie communale "de la Ville Robert au Pont Mareuc", portion allant de l'entrée de l'espace commercial Oxygène au Pont Mareuc. * Sur la commune de La Croix Helléan : voirie communale 113 "du Pont Mareuc à la Ville au Feu", portion allant du Pont Mareuc (depuis les travaux du Conseil Général sur la RD 724), incluant passage sous la RN24, jusqu'au point de liaison avec la voirie communale " de la Ville Robert au Pont Mareuc". - Au titre de l'accès à la déchetterie de Guillac (conformément au plan N°4 annexé) : · Portion du VC N°15 de l'embranchement de la RD N°169 jusqu'au chemin d'exploitation ZH N°30 ainsi que le chemin d'exploitation ZH N°30.</i>
Développement touristique
- Tourisme <i>-Equipements touristiques. Sont d'intérêt communautaire : La création, l'aménagement, et l'entretien de la base de loisirs du Rouvray, des haltes nautiques, du port des Forges, de la passerelle Guilin et du local de la Pyramide. L'aménagement, la signalétique et la promotion des chemins de randonnée inscrits au PDIPR. La création, l'aménagement, l'entretien d'équipements ou de bâtiments à vocation touristique. · Mise en œuvre d'actions et de supports d'information, de promotion et de signalétique. L'intérêt communautaire est défini comme suit : Pour des opérations collectives concernant à minima trois communes. - Création et gestion d'un office de tourisme intercommunal. - Participation au fonctionnement du Pays d'accueil Touristique de l'Oust à Brocéliande - Etudes touristiques de positionnement stratégique et de faisabilité d'équipements favorisant le déploiement d'une offre touristique.</i>
Logement et habitat
- Programme local de l'habitat <i>- Etude et mise en œuvre d'un plan local de l'habitat (PLH). - Mise en œuvre d'opérations collectives visant l'amélioration, l'adaptation et l'efficacité énergétique de l'habitat.</i>
- Action en faveur du logement des personnes défavorisées par des opérations d'intérêt communautaire <i>Politique du logement social d'intérêt communautaire et action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées Mise en œuvre d'opérations collectives visant l'amélioration, l'adaptation et l'efficacité énergétique de l'habitat.</i>
Autres
- NTIC (Internet, câble...) <i>- Promotion et participation à la mise en place d'actions et équipements en lien avec le développement des usages « TIC ».</i> - Mise en place, gestion et maintenance d'un système d'information géographique intercommunal. - Adhésion au syndicat mixte de développement de services de technologie, d'information et de communication électronique Mégalis Bretagne. - Déploiement d'une infrastructure susceptible d'accueillir un réseau de fibre optique (très haut débit), selon 3 niveaux d'intervention : · Raccordement des zones labellisées Qualiparc, ainsi que le raccordement et la desserte interne des zones d'activités communautaires, · Desserte des bâtiments communautaires, · Poste de desserte, défini par la communauté de communes, pour chaque commune du territoire.
- Réalisation d'aire d'accueil ou de terrains de passage des gens du voyage

Aménagement et gestion de l'espace d'accueil des gens du voyage

- Autres

- *Accueil des gens du voyage (AP modificatif du 14.6.04). - Aménagement de l'espace : exercice du droit de préemption urbain dans le périmètre des zones d'activités économiques communautaires.***Adhésion à des groupements**

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
56	Syndicat de l'EAU du MORBIHAN (255601072)	SM fermé	489 450
35	Syndicat mixte "e-Mégalis Bretagne" (253514491)	SM ouvert	3 368 981
56	Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Ploërmel, Coeur de Bretagne (200050193)	SM ouvert	73 829
56	Syndicat intercommunal pour le transfert et le traitement des ordures ménagères du Morbihan intérieur (S.I.T.T.O.M, M.I.) (255601908)	SM fermé	164 006

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2016 - millésimée 2013)